

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 49, Bd Magenta
JOURNAL D'INFORMATION

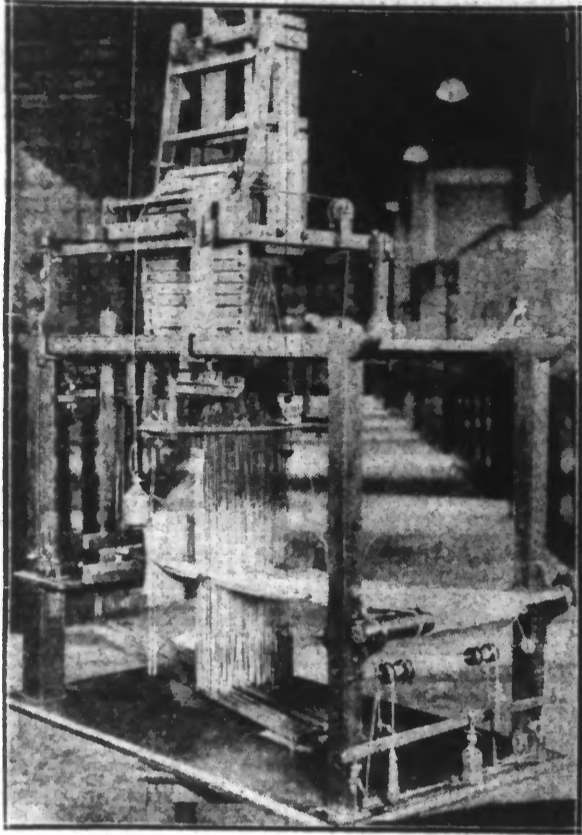
L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX. Téléph. 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING. Téléph. 19-35
3, rue Fidiolo Léonard
DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE CENTENAIRE DE JACQUARD

APRÈS LYON, SA VILLE NATALE, LA CAPITALE ET LE NORD TEXTILE VONT COMMÉMORER L'ILLUSTRE INVENTEUR



UN MÉTIER DE JACQUARD EXPOSÉ AUX ARTS ET MÉTIERS DE PARIS

Lors de sa dernière foire commerciale Lyon a rendu hommage au plus illustre de ses enfants, Joseph-Marie JACQUARD, le génial inventeur qui rénova par son métier à tisser l'industrie de la soierie. Le comité du centenaire de Jacquard a voulu élargir cet hommage et l'exposition Jacquard qui obtint tant de succès dans la cité lyonnaise entre dans le cadre des fêtes de Paris qui se dérouleront dans la seconde quinzaine de juin. Plus près de nous, c'est Calais qui le fêtera au début de juillet et les cités textiles de Roubaix-Tourcoing n'ont pas voulu rester en dehors de ce tribut de reconnaissance. La chambre syndicale des fabricants de tissus a organisé une journée avec une série de manifestations dont nous avons donné récemment le programme.

Un précurseur

S'il est vrai que le génie est une longue patience, Jacquard l'a amplement illustré. Lui qui consacra, sans se laisser

rebuter, de longues années d'obscur travaux, à rechercher avec une ténacité qui finit par valoir, le moyen de soulager le travail du tissage en remplaçant le métier dit « à la tire » en usage dans les ateliers de la soierie lyonnaise depuis 1806 par un métier presque parfait puisqu'il a toujours servi de modèle à ceux employés encore aujourd'hui. Il eut d'autant plus de mérite qu'il était à peu près illettré. Sa mère lui donna, aux rares heures de loisir que lui laissait une famille nombreuse, quelques pauvres bribes d'instruction avant que son père l'employât, tout jeune, comme tisseur de lacs. C'est ainsi qu'il se rendit compte des fatigues du métier. C'est à ce titre que la vie de Jacquard, vie dure, âpre, pleine de traverses et qu'on ne peut séparer de l'œuvre magnifique qu'il a laissée, comporte quelques enseignements que nous voulons ici brièvement rappeler.

R. BOULX

(LIRE LA SUITE EN TROISIÈME PAGE)

HIER EUT LIEU L'INAUGURATION DU MONUMENT COMMÉMORATIF

de la Bataille de Bouvines (1214)

des Morts de la Grande Guerre (1914-1918)

et du Médaillon du général Deffontaines

A CETTE OCCASION LA II^e FÊTE FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉGION S'EST DÉROULÉE DEVANT UNE FOULE COMPACTE

(LIRE LE COMPTE RENDU EN 3^e PAGE)



EN HAUT : Les personnalités écoutant la « Marseillaise » au début de la cérémonie inaugurale. On remarque au premier plan, de gauche à droite : M. le général de METZ, M^{me} la générale DEFFONTAINES, M. le commandant PAJOT et M^{re} REGENT.
EN BAS : La foule innombrable et les nombreuses délégations et sociétés se pressant sur le terre-plein du monument.

DES CONGRÈS D'A. C. ET DE VICTIMES DE GUERRE

L'UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS RÉCLAME LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Réunie en assemblée générale à Blois, sous la présidence de M. Rivollet, ministre des Pensions, elle a exprimé l'espoir que « soit rendu au Pouvoir Exécutif son pouvoir de direction ».



M. RIVOLLET, Ministre des Pensions, qui a présidé à Blois, l'Assemblée générale de l'U.N.M.R.G.

Samedi soir, un banquet intime a réuni, à Blois, les dirigeants de l'Union nationale des mutilés et réformés de la guerre et de nombreux invités.

M. Chatelet, président, entouré de la marquise de Noailles, de Mme et Mlle Rivollet, des présidents Boussour et Chatelets.

Hier matin, M. Rivollet, ministre des Pensions, a présidé une assemblée générale au cours de laquelle plusieurs vœux ont été présentés, notamment en ce qui concerne les secours et prêts de l'Office des mutilés, les pupilles de la nation, les veuves de guerre, la révision des pensions, le vote des femmes et les emplois réservés, etc.

La politique extérieure

L'U. N. M. R., en ce qui concerne les relations internationales, affirme son attachement à la paix, condamne le réarmement qui ne peut se poursuivre qu'en violation des traités, condamne la fabrication et le commerce des armes, souhaite que les nations qui ont abandonné la S. D. N. y reviennent et pense que, sous réserves de certaines garanties et la sauvegarde de certains principes, des conversations directes peuvent être engagées avec l'Allemagne.

La question des dettes

Elle souhaite qu'un règlement prochain et définitif intervienne dans la question des dettes, la France ne pouvant payer ses créanciers alors qu'elle

même fait abandon de ses créances envers les pays ex-ennemis - demande que l'œuvre de paix se poursuive dans le cadre de la S. D. N. ; réclame un statut de la presse.

La réforme de l'Etat

Le Congrès demande, en outre, la réforme de l'Etat, réclame un pouvoir fort dans le cadre de la République sans tenir compte des forces occultes qui l'oppriment et exprime l'espoir que soit rendu au pouvoir exécutif son pouvoir de direction.

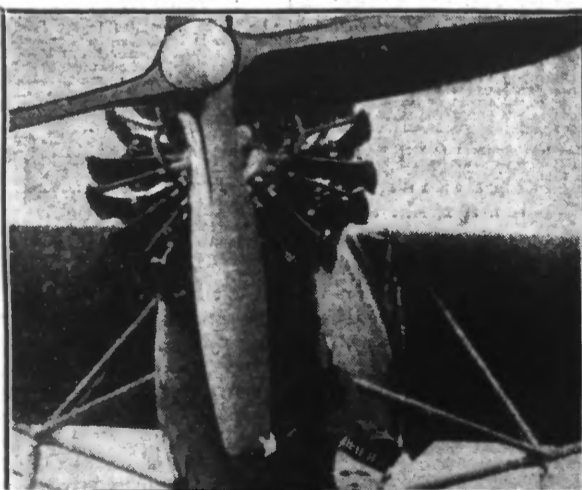
« La République doit s'adapter aux conditions nouvelles créées par une situation nouvelle. Convaincus que nous sommes à un tournant décisif de notre histoire, les anciens combattants, restant au-dessus des partis, veulent faire entendre leur voix au pays pour ne pas le laisser à la débandade. »

Les droits de A. C.

« Les anciens combattants s'opposent à ce que de nouvelles atteintes soient portées à leurs droits et s'efforcent de reconquérir le terrain perdu. Ils demandent instamment le retrait des mesures prises en ce qui concerne de soi-disant cumuls et le retrait des dispositions touchant la retraite et la carte du combattant. »

(LIRE LES COMPTES RENDUS DES DIFFÉRENTS CONGRÈS EN 2^e PAGE)

Un aviateur de quatre ans



LE DIMANCHE SPORTIF DANS LA RÉGION



Une course bien originale

